

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

TAIWAN DANS LA TOURMENTE DE LA CHINAFRIQUE

PAR

BEYOUON MANGLOIRE KPANGNANE SOMDA (*)

Le 7^e Forum – mais 3^e sommet – tri-annuel sur la coopération sino-africaine (Forum on China-Africa Cooperation, FOCAC), à Pékin, les 3 et 4 septembre 2018, peut retenir l'attention par ce fait remarquable : pour la première fois et à l'exception du Swaziland – désormais renommé eSwatini, quoique la légalité du décret royal y procédant reste discutée (1) –, tous les Etats indépendants d'Afrique y étaient représentés. C'est que, depuis le 6^e Forum – mais 2^e sommet – de Johannesburg, du 3 au 5 décembre 2015, Pékin a réussi, notamment par le principe de la politique de la « *Chine unique* » (Consensus de 1992, *infra*), à s'allier, hormis donc le Swaziland, les derniers soutiens diplomatiques de Taiwan sur le continent (la Gambie et São Tomé-et-Príncipe en 2016, le Burkina Faso en 2018). La Chinafrique, dont les protagonistes prennent soin incessamment de souligner l'ancienneté historique – dès la dynastie Han –, entend ainsi se célébrer également dans la continuité géographique.

Aussi, se sentant de plus en plus à l'étroit, non seulement en Afrique, mais également dans le monde (2), Taipei, par la voix de sa présidente, Tsai Ing-wen, s'est-il invité au Parlement européen le 3 septembre 2018 pour rechercher le soutien de Bruxelles, dénonçant alors au passage le harcèlement, l'insolence et l'arrogance peu démocratiques de Pékin, dont l'objectif serait d'« *effacer Taiwan de la sphère internationale* » (3). Le terme « effacer » est certes peut-être assez fort, mais il se fait justice des circonstances. Ici et là en effet, Taiwan est pris dans la tourmente : compagnies aériennes, chaînes d'hôtels et de magasins sont sommées de modifier son statut – ainsi non plus comme Etat *de facto*, mais comme territoire chinois – dans les références qu'elles lui réservent, font l'objet

(*) Doctorant en Droit international à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

(1) Cf. par exemple le recours introduit en juillet 2018 devant la High Court of the Kingdom of Swaziland, *The Institute for Democracy and Leadership, IDEAL v The Government of Swaziland*. Il est toutefois vain, du fait du système constitutionnel swazi et de la jurisprudence des pouvoirs royaux absolutistes (*Law Society of Swaziland v Simelane and others*, 527/2014, SZHC 179, 1^{er} août 2014).

(2) Les dernières défections diplomatiques au détriment de Taiwan, mais en faveur de la Chine, comptent le Panama (2017), la République dominicaine (2018), le Salvador (2018), etc. Il ne lui reste ainsi que 17 alliés officiels dans le monde, dont le Vatican est le seul Etat européen.

(3) Ces termes illustrent assez régulièrement le discours officiel de protestation de Taiwan à chaque défection de ses alliés au profit de Pékin. Ainsi du Burkina Faso le 24 mai 2018, du Panama le 3 mai 2017, etc.

d'amendes élevées (chaîne Muji) quand elles ne voient pas simplement leurs sites fermés (chaîne Marriott). Les instances internationales elles-mêmes n'échappent pas à la pression constante de Pékin, Taiwan étant désormais aussi évincé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), etc.

Dans ce contexte général de grand recul et remplacement, l'actualité mondiale de la vieille question taiwanaise n'occulte pas sa dimension africaine, le triomphe sur le continent de la politique de la Chine unique au profit de Pékin pouvant même être, non pas seulement un aboutissement, mais aussi un commencement, celui d'un pivot africain de la politique chinoise.

DU TRIOMPHE DE LA POLITIQUE DE LA CHINE UNIQUE EN AFRIQUE

Simple observation préliminaire : parce que, entre autres, il n'y a pas eu de déclaration formelle d'indépendance de Taiwan – que les Nations Unies ne reconnaissent d'ailleurs pas –, que des partis politiques de l'île sont favorables à la réunification et que, en tout état de cause, la « Chine unique » est revendiquée aussi bien par Pékin que par Taipei du fait de la nature même du Consensus de 1992 (4), la question taiwanaise est souvent abordée sous l'angle de la reconnaissance de gouvernement. Toutefois, si, comme on l'enseigne, l'existence d'un Etat est un fait – qui n'a donc logiquement besoin d'être ni voulu, ni légitime, ni légal, ni même conscient –, on ne

(4) Quoique discuté dans son existence même de principe en raison du manque de documents officiels assez probants, le Consensus de 1992 se réfère généralement aux résultats de la rencontre de Hong-Kong de 1992 – alors sous contrôle britannique et territoire neutre – entre les deux associations privées, chinoise (Association for Relations Across the Taiwan Straits, ARATS) et taiwanaise (Straits Exchange Foundation, SEF), mandatées par leurs gouvernements respectifs pour initialement faciliter le commerce dans le détroit de Taiwan à l'origine de nombreuses crises. Le principe de la Chine unique qui en a discutablement résulté (*cf.* en complément la rencontre officielle de Singapour, le 27 avril 1993, d'authentification des documents de la rencontre de Hong-Kong et celle de Shanghai en 1998) n'est ainsi pas censé remettre en cause l'unité de Taiwan et de la Chine continentale, mais laisse seulement ouverte l'interprétation unilatérale par chaque partie de sa centralité subjective dans la détermination d'« Une Chine ». Resté longtemps sans hostilité ouverte au regard de la situation de fait, Pékin durcit toutefois sa position à partir des années 1999-2000, rejetant ainsi sans concessions les revendications indépendantistes taiwanaises (Lee Teng-hui), considérant par ailleurs qu'une déclaration formelle d'indépendance sera un *casus belli* et qu'en tout état de cause la réunification doit se faire sans conditions, pas même selon le modèle politique de Macao ou de Hong-Kong. Dans ce contexte, la montée sans cesse en puissance de la Chine ne fait qu'actualiser les ultimatums et leurs conséquences pour l'île, la présence de la 7^e Flotte américaine le long des côtes de Taiwan soit-elle déterminante.

voit pas pourquoi Taiwan ne serait pas un Etat (5), la reconnaissance étant dite non constitutive et qu'en l'espèce l'entité jouit – mieux que nombre d'Etats dans le monde – d'une indépendance administrative et politique – aussi les juridictions françaises, par exemple, éprouvent-elles souvent de la difficulté à se prononcer sur l'unité ou la succession de la Chine, rendant Taiwan également éligible aux immunités d'Etat (6). Quoi qu'il en soit, en tournant finalement à l'avantage de Pékin, la politique de la Chine unique en Afrique ne fait pas oublier la longue période faste des beaux jours de la résistance taiwanaise – parfois même fort étonnante – à son isolement prolongé sur le continent.

L'isolement prolongé de Taiwan en Afrique

Personne ne conteste le fait que certains Etats africains, pour des raisons notamment idéologiques (fraternité du Tiers monde avec la Chine communiste de Mao Zedong) et l'assistance chinoise dans les guerres d'indépendance et mouvements de libération, n'ont jamais reconnu Taiwan (Algérie, Angola, Burundi, Djibouti, Ghana, Kenya, Mali, Zimbabwe, etc.). Depuis la fin de la guerre civile chinoise et à la suite des indépendances africaines, l'isolement diplomatique stratégique de Taiwan sur le continent débute en 1971 avec le refus de Tchang Kai-chek (7) d'accepter officiellement une seconde Chine (la République populaire de Chine), motivation de la résolution 2758 (XXVI) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 octobre 1971 (« Rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'ONU). Ainsi, dès 1973, le nombre total des alliés diplomatiques de Taiwan dans le monde (31) tombe, pour la première fois et de façon irréversible, en dessous de celui de Pékin (89) (8), entraînant alors dans son sillage des défections – suivies certes parfois de quelques retours – sur le continent africain (Botswana, Burkina Faso, Cameroun,

(5) A cet égard, qu'une entité ne soit pas reconnue par les Nations Unies n'a juridiquement pas d'incidence sur sa qualité étatique éventuelle, laquelle étant enseignée comme relevant du fait – est une question différente celle de l'efficacité internationale de l'Etat. En outre, la non-reconnaissance de Daech (Etat islamique) imposée par les Nations Unies, en relation avec l'autorisation et la volonté de le combattre (diverses résolutions du Conseil de sécurité à partir notamment de 2014 et 2015, dont les résolutions 2249, 2254 et 2368), n'est pas en soi une objection à la proposition énoncée, la réunion stable des éléments constitutifs de l'Etat étant assez discutable au regard de cette entité pour ne pas suggérer que la légalité d'apparition ou la licéité d'existence est désormais un critère additionnel exigé par les Nations Unies (*contra* A.-L. CHAUMETTE, « Daech, un 'Etat islamique' ? », *Annuaire français de droit international*, 2014, pp. 71-89).

(6) Ainsi, tout en évitant de qualifier ouvertement Taiwan d'Etat (ni d'autre chose), les juges admettent sa qualité de « sujet de droit » dans des revendications pourtant concurrentes à la Chine populaire, ce qui ne fait douter du bénéfice des immunités de juridiction le cas échéant (Cass. 1^{er} civ., arrêt n°1282 du 5 novembre 2014, *République populaire de Chine c. République de Chine (Taiwan)*).

(7) Aussi appelé Chiang Kai-Shek ou Chang Kai-chek, militaire nationaliste mais certes anticommuniste, homme fort du Kuomintang, notamment après la mort de Sun Yat-sen, il fut président à vie de Taiwan de 1950 à sa mort en 1975. Son personnage quelque peu controversé (parti unique, loi martiale, « terreur blanche », dictature, etc.) explique sans doute le soutien hésitant ou embarrassé des Etats-Unis, sauf peut-être dans la guerre de Corée aux enjeux idéologiques bien apparents.

(8) A partir de 1973, telle est la répartition respective des alliances diplomatiques entre Taiwan et Pékin : 21 contre 112 (1978) ; 23 contre 134 (1986) ; 28 contre 139 (1990) ; 23 contre 172 (2012) ; 22 contre 172 (2013) ; 21 contre 174 (2016) ; 20 contre 175 (2017) ; 17 contre 178 (2018).

Benin, Gabon, Gambie, Libye, Madagascar, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Togo, etc.). A titre de comparaison, Taiwan était, en 1971, reconnue par 68 Etats, contre seulement 53 pour Pékin ; la balance s'établissait même respectivement à 71 contre 48 en 1969. L'idéologie des blocs Est/Ouest ou communiste/capitaliste aidant, les Etats africains devenus indépendants, notamment après cette date, se sont généralement ralliés à Pékin (Angola, Zimbabwe, Namibie, etc.), même si, depuis la chute du Mur de Berlin, les déterminants des alliances s'identifient plutôt parfois à des calculs complexes, ainsi de l'essor économique et de l'influence diplomatique chinois (Afrique du Sud en 1998, l'appartenance aux BRICS à partir de 2006 étant désormais un supplément ; Soudan du Sud en 2011 ; etc.). En particulier, l'attitude de la République d'Afrique du Sud, sous l'apartheid, est sans conteste des plus complexes. Car, tout en cherchant à contrer le communisme par, entre autres, l'alliance avec Taiwan contre la présence de la Chine et de l'Union soviétique notamment en Afrique australe (Angola, Mozambique, etc.) (9), elle doit aussi faire face à l'hostilité même de certains pays du bloc de l'Ouest, vraisemblablement ses alliés purement objectifs, lui reprochant de fait sans cesse la ségrégation raciale, Taiwan n'étant par ailleurs pas insensible à la cause de l'ANC (African National Congress, organisation dont est issu le président Nelson Mandela) que soutiennent aussi la Chine, l'Union soviétique, Cuba, ne serait-ce que par les ramifications de ce mouvement de libération dans les pays voisins (10), communistes ou alliés circonstanciels à travers le continent (11).

Cela étant, il n'est pas à occulter que, à la suite notamment des événements de la place Tian'anmen (1989), qui ont entraîné une réprobation internationale générale, encore qu'ils coïncidaient avec la défaite du communisme et l'appel général à la démocratie en Afrique (Discours de La

(9) Cf. entre autres L. ABEGUNRIN, « Soviet and Chinese military involvement in Southern Africa », *Current Bibliography in African Affairs*, 1983-1984, vol. XVI, n°3, pp. 195-206 ; D. H. SHINN / J. EISENMAN, *China and Africa : a Century of Engagement*, University of Pennsylvania Press, 2012, 544 p. ; B. LUGAN (dir.), « Dossier : la Russie en Afrique », *Afrique réelle*, n°106, oct. 2018.

(10) La déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du Sud (Zimbabwe) en 1965 par Ian Smith (entré en dissidence contre la métropole anglaise) constituait un problème supplémentaire, dans la mesure où la guérilla des mouvements nationalistes noirs qui s'ensuivra pour la « seconde indépendance » (Accords de Lancaster House du 21 décembre 1979) était hostile non seulement à la minorité blanche d'Ian Smith, mais aussi à celle du régime de l'apartheid d'Afrique du Sud voisine. Dans ce contexte, Pékin, déjà présent en Afrique australe, tisse des liens avec les mouvements de libération zimbabwéens qui arrivent bientôt au pouvoir (d'où encore la nature des relations entre la Chine et le Zimbabwe), combattant aussi l'influence sud-africaine par les diverses liaisons avec l'ANC dispersée dans les Etats voisins ou communistes. Mieux, l'épisode sud-rhodésien offre à Pékin l'occasion d'étendre son influence sur les Etats de tendance libérale comme la Zambie (Rhodésie du Nord), l'illustration parfaite de cela étant le projet « Tazara » (chemin de fer construit sous Mao entre 1973 et 1976, pendant donc la Révolution culturelle, reliant la Zambie à la Tanzanie communiste de Julius Nyerere – cf. *infra* pour plus de détails) pour contourner l'hostilité d'époque des régimes d'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. Aussi ce chemin de fer « communiste », dont le financement fut initialement rejeté par la Banque mondiale (raison de l'intervention chinoise), détermina-t-il le bloc de l'Ouest (notamment les Etats-Unis et le Royaume-Uni) à proposer une route alternative « capitaliste » suivant toutefois pour l'essentiel le tracé chinois.

(11) En particulier sur la présence militaire cubaine ou soviétique en Afrique (Algérie, Angola, Congo-Brazzaville, Ethiopie, Guinée, Mozambique, Somalie, Zambie, etc.) dans les années 1960-1991, cf. B. LUGAN, *op. cit.*, pp. 7-12.

Baule), Pékin a aussi fait les frais d'un certain isolement sur le continent, nombre d'Etats retournant à Taiwan (Burkina Faso, 1994 ; République centrafricaine, 1991 ; Gambie, 1995 ; Guinée-Bissau, 1990 ; Lesotho, 1990 ; Liberia, 1989 ; Niger, 1992 ; Sénégal, 1996 ; etc.). Néanmoins, il y eut une résilience chinoise – à l'inverse peut-être du communisme de l'Union soviétique (12) –, de sorte que, malgré ces incertitudes sur le continent, le rapport global des alliances diplomatiques est resté à l'avantage de Pékin, Taiwan profitant simplement des circonstances pour vainement allonger sa résistance en Afrique contre la présence continue de la Chine.

La vaine résistance de Taiwan en Afrique

Il est vrai que, malgré la résolution 2 758 (XXVI) de l'Assemblée générale des Nations Unies, nombre d'Etats africains n'étaient pas allés à Pékin, maintenant leurs relations diplomatiques au profit de Taiwan (Swaziland, de 1968 à nos jours ; Malawi, 1968-2008 ; Afrique du Sud, 1976-1998 ; etc.). Mieux, certains de ceux qui y étaient allés lui étaient revenus (Burkina Faso, 1994-2018 ; République centrafricaine, 1991-1998 ; Tchad, 1997-2006 ; Gambie, 1995-2013 ; Liberia, 1989-1993 et 1997-2003 ; Niger, 1992-1996 ; Sénégal, 1996-2005 ; etc.). Cependant, ni la fidélité indéfectible ni les allers-retours des alliés n'ont pu garantir à Taiwan une présence et une résistance déterminantes sur le continent. En cause d'abord, le principe même de la Chine unique, qui n'autorise pas de double alliance. Ainsi, le président Nelson Mandela, malgré son prestige international sur lequel il a cru pouvoir surfer, n'a pu l'infléchir. Et c'est bien à contrecœur, à l'issue de longues années d'hésitation suivant son accession au pouvoir (1994), qu'il se résout, en 1998, à rompre les relations diplomatiques établies en 1976 par le régime de l'apartheid avec Taiwan, qui avait toutefois soutenu le Congrès National Africain (ANC) (13). On touche ici sans le dire et c'est ensuite la deuxième raison, à l'un des leviers de la politique de la Chine unique à la disposition de Pékin : l'aide au développement dont nombre d'Etats africains ont besoin (y compris l'Afrique du Sud) est en partie conditionnée par la non-reconnaissance de Taiwan (14), d'où la dénonciation fréquente par Taipei de la diplomatie du chéquier de Pékin. A cet égard, il y eut certes, entre 2008 et 2016, suivant l'élection du président taiwanais Ma Ying-jeou (« camp bleu », favorable à Pékin et même à la réunification), une certaine trêve dans le jeu des alliances diplomatiques. Elle a toutefois volé en éclats en 2016 avec l'arrivée au pouvoir de Tsai Ing-wen et des indépendantistes du Parti démocratique progressiste (coalition « pan-verte ») à la défiance supposée au Consensus de 1992 de la politique de

(12) Sur le repli général russe du continent africain après l'éclatement de l'Union soviétique, cf. par exemple *ibid.*, pp. 9-10.

(13) Sur cet ensemble, cf. les éléments d'archives exposés par C. WILLIAMS, « One China. The black story of how South Africa ditched Taiwan for China », *Quartz Africa*, 28 juil. 2018, disponible à l'adresse qz.com/africa/1343031/how-nelson-mandelas-south-africa-ditched-taiwan-for-china.

(14) P. HUGON, *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin, Paris, 2007, p. 110.

la Chine unique. Aussi, cette variable de la politique intérieure taiwanaise dont l'un des points saillants fut le coup de fil, en décembre 2016, du président Donald Trump à Tsai Ing-wen, alors en violation de la position diplomatique américaine depuis l'établissement des relations avec Pékin en 1979, se traduit-elle en Afrique par une intensification des efforts chinois, qui entraîne le basculement de la Gambie (2016), de São Tomé-et-Príncipe (2016) et du Burkina Faso (2018), tous précédemment favorables à Taiwan.

Dans un tel contexte, ne reste à Taipei plus qu'un seul allié sur le continent, la petite monarchie absolue du Swaziland. Et à l'exception de l'Afrique du Sud et du Nigeria, aucun autre Etat africain ne dispose même de « bureau de liaison » avec Taiwan, parade en effet très commode de contournement par nombre d'Etats, tels les Etats-Unis d'Amérique ou la France, de la politique de la Chine unique – encore que, sous pression chinoise, Taipei a été contraint, fin décembre 2017-début janvier 2018, de déménager son bureau de la capitale politique nigériane d'Abuja à Lagos, centre d'affaires. Et les défections se poursuivent dans le monde, le rapport général des alliances, actuellement à l'avantage absolu de Pékin, s'établissant désormais à 178 Etats contre 17 pour Taiwan (2018).

C'est pourquoi, en se présentant au Parlement européen le 3 septembre 2018 dans la énième tentative de contrecarrer le déferlement chinois, la présidente Tsai Ing-wen n'a pu esquiver cette question fatale de la Fédération européenne des associations taiwanaises : « *la résistance est-elle inutile pour Taiwan ?* ». La diplomatie n'autorisant souvent pas les réponses directes et franches, la Présidente s'est alors contentée d'en appeler au soutien européen. Sans pouvoir non plus être catégorique, on voit cependant mal, s'agissant du continent africain, comment le Swaziland pourra encore longtemps résister aux sirènes chinoises. A cet égard, si l'échéance n'est certainement pas le prochain FOCAC de 2021, prévu au Sénégal, l'an 2049 – celui du centenaire de la République populaire de Chine – semble aussi quelque peu éloigné, compte tenu notamment de certaines ambitions et projections chinoises sur l'Afrique, dont on peut dire sans grands risques de dévoiement qu'elle apparaît de plus en plus être un axe majeur possible de sa diplomatie et de sa politique étrangère.

Bouter en effet Taiwan hors du continent favorise sans conteste le déploiement intégral de la politique africaine de la Chine (15). C'est en cela que l'effacement de Taipei est à la fois un aboutissement et un commencement. Et s'il est vrai que, à cette étape, on ne peut déjà parler sans

(15) Depuis 2006 (seconde fois en 2015), la Chine publie « La politique africaine de la Chine », le « Livre blanc de la coopération économique et commerciale sino-africaine » ne paraissant seulement qu'à partir de 2010. D'où par exemple cette analyse fort intéressante d'A. LÉAULTIER, « Adieu Françafrique, bonjour Chinafrique », *Marianne*, 28 sept.-4 oct. 2018, pp. 60-61.

hésitation d'un « pivot africain » de la politique chinoise (16) qui s'investit plutôt encore plus activement en Asie (Eurasie sinon) (17), il n'existe sérieusement pas non plus de raison de prétendre, à l'instar de l'Institut Thomas More dénonçant « *les baudruches chimériques de la 'Chinafrique'* », que cette dernière s'épuise dans une indifférence réciproque structurelle – dite même ontologique – au-delà des intérêts économiques (18). Car ce n'est pas seulement que pareille analyse se fonde sur le temps court très instable pour être significatif (à peine une décennie (19)), au détriment ainsi de la globalité de « la longue durée » de l'École des Annales (Lucien Febvre, Marc Bloch, Fernand Braudel, Pierre Goubert, Ernest Labrousse, etc.). C'est encore que les déterminants ou indicateurs de l'indifférence supposée ne sont pas significatifs, sinon alors on conclurait nécessairement aussi à une indifférence de tous autres acteurs sur le continent africain (destination de leurs étudiants qui n'est pas l'Afrique ; investissements directs à l'étranger qui ne visent pas prioritairement l'Afrique ; placements financiers de leur élite qui ne s'effectuent pas en Afrique ; etc.) (20). Un pivot africain chinois ne semble donc pas une vaine appellation.

DU PIVOT AFRICAIN DE LA POLITIQUE ETRANGÈRE CHINOISE

La politique globale africaine de la Chine est sans conteste encore « *difficile à interpréter* » (21). Existente néanmoins des raisons et des indices permettant de soutenir que, en tant que *global player* (acteur mondial, puissance internationale), la Chine ajuste conséquemment sa politique étrangère aux dynamiques à l'œuvre sur le continent africain supposé, à

(16) Aspirant en effet à une grandeur mondiale globale conforme à son passé (J.-P. COLIN, « La pénétration chinoise en Afrique », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XV, 2014, pp. 473-480), la Chine actuelle ne semble négliger aucune région du monde, rendant difficile d'être catégorique sur sa stratégie politique africaine. Néanmoins, la vulnérabilité légendaire du continent africain en fait une conquête des moins éprouvantes et par conséquent déterminante dans le jeu des grandes puissances, maintenant alors l'intérêt chinois : « *Le continent reste ouvert à tous ceux qui s'y intéressent. Pour l'instant, le degré de sous-développement est tel qu'il y a de la place pour tout le monde : les anciens colonisateurs, la puissance américaine, les nouveaux pays émergents, l'Inde, le Brésil, la Turquie, sans parler de la Russie ou d'Israël* », comme l'écrit J.-P. Colin, p. 474.

(17) Cf. par exemple *Questions internationales*, n°93, sept.-oct.2018, « Dossier : La Chine au cœur de la nouvelle Asie ».

(18) E. DUBOIS DE PRISQUE, « Chine-Afrique : au-delà des intérêts économiques, l'indifférence réciproque », Note d'actualité n°52, sept. 2018, disponible sur le site Internet institut-thomas-more.org ; *contra*, entre autres, J.-P. COLIN, *op. cit.*, pp. 474 et p. 480, où on peut lire : « *Cette 'Chinafrique' est-elle une réalité passagère, liée à la nouvelle position de la Chine sur la scène internationale et au timide essor des pays africains, ou constitue-t-elle pour l'avenir un cadre durable dans lequel s'inscrirait un nouveau type de relations intercontinentales dans le monde de demain ? Nous ne prétendons pas répondre à une question aussi cruciale. On peut seulement oser quelques observations* »).

(19) De telles analyses critiques partent généralement en effet de l'an 2000, à la suite de la publication de S. MICHEL / M. BEURET, *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*, Grasset & Fasquelle, Paris, 2008, 348 p.

(20) Tels seraient en effet, selon ceux qui s'en convainquent, les indicateurs de l'indifférence structurelle chinoise.

(21) J.-P. COLIN, *op. cit.*, p. 474.

raison ou à tort, abriter l'avenir (22). On discute aussi à cet égard du *rush* ou *scramble for Africa* (ruée vers l'Afrique), mais l'attractivité du continent, entre merveilles et malheurs, n'a à vrai dire rien de nouveau à l'échelle de l'histoire (survivance, à Gizeh, de l'unique des Sept Merveilles du monde antique, en la pyramide de Khéops ; Bibliothèque d'Alexandrie ; domination romaine ; esclavage ; traite ; Acte général de la Conférence africaine de Berlin ; colonisation ; néo-colonialisme et néo-colonisation ; etc.). Aussi, reprenant le dicton grec qu'il cite d'Aristote, Plin l'Ancien fait-il observer qu'il sort toujours d'Afrique quelque chose de nouveau – *ex Africa semper aliquid novi* (23). Et alors la Chine entend désormais y jouer sa partition aux côtés des Etats-Unis, de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de la Turquie, etc. Or on sait que les leviers de la politique étrangère des grandes puissances, quoique d'expressions multiples, n'ont jamais échappé, peu importe la variable temporelle, à la dualité du *soft power* et du *hard power*.

Leviers de soft power chinois en Afrique

L'influence économique, culturelle et parfois même idéologique chinoise sur le continent ne se discute plus (24), s'exerçant par ailleurs plus fortement aujourd'hui qu'hier (25). Sur le plan économique, la Chine n'est pas seulement devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique – l'Union européenne relevant d'une autre logique –, elle y assure aussi la réalisation d'infrastructures d'envergure aux plans aussi bien continental (il suffit de citer le siège de l'Union africaine, les apports connexes en soutien aux missions africaines de paix, sans oublier les incidences de l'Agenda 2063 de l'organisation continentale), sous-régionaux (corridors routiers et ferroviaires de l'Est, LAPPSET ; boucle ferroviaire ouest-africaine ; projet transsaharien ; etc.), que nationaux (hôpitaux, voies ferrées, routes, barrages hydro--électriques, ports, etc.) (26). Cette priorité donnée aux infrastructures pourrait aisément s'expliquer par la philosophie populaire chinoise très imagée selon laquelle, pour devenir riche, il faut construire une route. Sont aussi établies sur le continent des zones franches (Djibouti) et économiques spéciales (Ethiopie, Nigeria, Zambie) et l'Afrique

(22) J.-J. BOILLOT / S. DEMBINSKI, *Chindiafrique : la Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*, Odile Jacob, Paris, 2013, 368 p.

(23) *Histoire naturelle*, Livre VIII, Section XVII. La formule a également été reprise par Kwame Nkrumah dans son discours d'ouverture au premier congrès des panafricanistes, le 12 décembre 1962 (« Africanisme et culture », *Présence africaine*, n°45, 1^{er} trim. 1963, pp. 5-18).

(24) J.-P. COLIN, *op. cit.*, pp. 474-480.

(25) D. THOMPSON, « China's soft power in Africa: from the 'Beijing Consensus' to health diplomacy », *China Brief*, vol. V, n°21, 2005, pp. 1-4. Cf. aussi C. MEYER, *L'Occident face à la renaissance de la Chine : défis économiques, géopolitiques et culturels*, Odile Jacob, Paris, 2018, 331 p.

(26) Pour plus de détails, cf. S. SANTANDER, « Les émergents en Afrique. Une coopération à l'empreinte Nord-Sud », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 863-880, notamment pp. 877-879.

est intégrée à la *Belt and Road Initiative*, *One Belt One Road*, les nouvelles routes de la soie (27).

Si ces initiatives ne présentent, dans le principe, aucune nouveauté (le projet Tazara ou Tan-Zam des années 1970 demeure encore en effet le plus grand (28) et la route transsaharienne était déjà évoquée depuis Zhou Enlai lors de sa visite en Algérie et au Mali en 1963), elles font toutefois réagir, ici et là dans le monde, pour le risque d'endettement et de dépendance subséquente des Etats africains (29). Reste en effet d'actualité la célèbre remarque du deuxième président américain John Adams (1735-1826) : « *Il y a deux manières de conquérir et d'asservir une nation, l'une est par les armes, l'autre par la dette* ». Il est vrai que le 7^e FOCAC a répondu à ces critiques par un démenti catégorique de la « diplomatie de la dette », mais les craintes ne sont pas entièrement dissipées, compte tenu notamment du précédent du port d'Hambantota (30) au Sri Lanka et de certains épisodes en Angola (Sinopec en 2007) (31) ou en Zambie (la société radio-télévision, ZNBC ; l'aéroport de Lusaka ; la société nationale d'électricité, ZESCO ; etc.).

Sur le plan culturel, le *soft power* de la diplomatie chinoise se déploie, entre autres, dans la multiplication des Instituts Confucius (Hanban), des Bureaux du Xinhua News Agency, radios et télévisions (China Central Television – CCTV et CGTN) émettant désormais en direction de l'Afrique, y compris dans ses langues, le tout coiffé par Hanban. On a même écrit cela à cet effet : « *s'il est un domaine privilégié de la coopération, c'est justement celui de l'audiovisuel, comme si la Chine voulait à cet égard*

(27) Y. CHEN, « Silk Road to the Sahel: African ambitions in China's Belt and Road Initiative », *China-Africa Research Initiative*, n°23, 2018, 6 p. ; H. NATHAN, « Ces alléchantes routes de la soie à sens unique », *Marianne*, 28 sept.-4 oct. 2018, pp. 52-54 ; A. EKMAN (dir.), *La France face aux nouvelles routes de la soie chinoise*, Etudes de l'IFRI, oct. 2018, 145 p.

(28) Chemin de fer de 1 860 kilomètres (dans le contexte déjà évoqué de la crise rhodésienne et de l'hostilité d'alors du régime d'apartheid d'Afrique du Sud reliant Dar-es-Salam en Tanzanie à Kapiri Mposhi en Zambie, proche de la Copper Belt (ceinture de cuivre). Sans le dire, il concurrençait le projet du barrage égyptien d'Assouan construit par l'Union soviétique (la Chine et l'Union soviétique n'ayant pas toujours été des alliées malgré la proximité idéologique).

(29) Sans réussir à faire oublier le rôle de certains pays et institutions internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, etc.), la dette africaine en relation avec les capitaux chinois passe désormais pour un classique dans les médias (M. DE VERGES, « Dette africaine et casse-tête chinois », *Le Monde*, 3 oct. 2018).

(30) Le terminal portuaire d'Hambantota financé et construit par la Chine est un échec commercial, la fréquentation des navires étant insuffisante pour en assurer la rentabilité économique. Le Sri Lanka se retrouvant ainsi fortement endetté, la Chine prend le contrôle du port, fin 2017, par une concession de 99 ans accordée à la société d'Etat, China Merchants Port Holdings, en effacement d'une partie de la dette. Pour d'autres détails, cf. R. MAUSS, « Dans l'océan Indien, Pékin abuse de la dette », *Marianne*, 28 sept.-4 oct. 2018, pp. 62-63 ; D. J. KOSTECKA, « Hambantota, Chittagong, and the Maldives – Unlikely pearls for the Chinese navy », *China Brief*, vol. X, n°23, 2010, pp. 8-10.

(31) Certes, dans l'ensemble, les relations entre la Chine et la République d'Angola sont bonnes, les deux pays étant des alliés pendant et après la guerre d'indépendance angolaise (doublée d'une guerre civile) dans le difficile contexte de la Guerre froide, dont l'opposition Est/Ouest a obéi parfois à des alliances complexes en Afrique. Tout cela n'empêche pas l'annulation par l'Angola, aux dépens de la compagnie chinoise Sinopec, du contrat de construction de la raffinerie de Lobito. Le gel de bien d'autres projets (le nouvel aéroport de Luanda, certaines lignes de chemin de fer, etc.) sera aussi imputé à la conduite des entreprises chinoises.

s'ériger en modèle de la communication » (32). Certes, il n'est pas exclu que la diaspora chinoise, qui se compte désormais en millions sur le continent, puisse aussi en être la cible, mais, parce qu'il s'agit avant tout de relations internationales, le public visé n'a pas de raison de ne pas être d'abord africain. De fait, la maîtrise de l'information est de nos jours, c'est un fait, un instrument de puissance, dit-on même une arme, voire une menace – l'ingérence russe supposée dans les processus démocratiques occidentaux, notamment en relation avec l'élection du président américain Donald Trump). Aussi la Chine, puissance technologique rivale des Etats-Unis, investit-elle le continent africain par les technologies de l'information et de la communication (Huawei Technologies ; Zhongxing Telecommunication Equipment – ZTE ; etc.), au même titre que d'autres puissances.

Dans ce contexte et vu que les sociétés et les cultures africaines demeurent certaines des plus perméables du monde (religions, mimétismes politiques, modes de toutes sortes, noms, etc.) (33), ce n'est pas sans intérêt que les protagonistes prennent régulièrement le soin de rappeler que les relations sino-africaines datent de la dynastie Han (III^e siècle avant Jésus-Christ) (34), la reine Cléopâtre se vantant à ses heures perdues de ses parures de soie chinoises (I^{er} siècle av. J.-C.). Alors, les expéditions du célèbre eunuque navigateur musulman chinois Zheng He et l'établissement subséquent des relations diplomatiques avec le sultan de Malindi (Kenya actuel) en 1414 sont si facilement présentés comme rien moins qu'une continuité d'autant plus chérie que la thèse iconoclaste, aussi mécaniquement contestée, de l'officier de marine anglais, Gavin Menzies, attribue aux Chinois la découverte de tous les continents – à l'exception certes de l'Antarctique selon l'auteur –, les « Grandes Découvertes » se référant, dit-il, à des cartes chinoises (35). Dans ce jeu de séduction dont l'Afrique est à la fois le lieu d'exercice et l'objet final, le secteur privé n'est pas en reste, des organisations non gouvernementales (ONG) chinoises et africaines étant aussi mises à contribution, autour, par exemple, du Programme pour l'amitié et le partenariat entre les peuples de Chine et d'Afrique (2018-2020) (30 projets de coopération civile).

Au plan purement idéologique, l'époque de la Guerre froide, de Mao notamment et des blocs, est certainement loin. Demeure néanmoins une certaine influence chinoise à travers les échanges entre les partis politiques, le Parti communiste chinois et certains partis africains – ainsi, en mai 2018, le premier a organisé un séminaire à l'attention des derniers

(32) J.-P. COLIN, *op. cit.*, p. 476. Aussi les Etats-Unis d'Amérique dénoncent-ils – ironie !! – une « guerre de l'information » que la Chine leur livrerait en Afrique.

(33) « *Le continent reste ouvert à tous ceux qui s'y intéressent* », écrit J.-P. Colin, *ibid.*, p. 474.

(34) P. HUGON, *op. cit.*, p. 109.

(35) G. MENZIES, *1421, the Year China Discovered the World*, Bantam Press, Londres, 2002, 544 p. (traduit en français par Julie Sauvage sous le titre *1421, l'année où la Chine a découvert l'Amérique*, Intervalles, Paris, 2012, 404 p.). Les critiques réfutant Menzies s'appuient sur l'authenticité douteuse des cartes employées, provenant toutes cependant de bibliothèques publiques ou d'universités, d'où peut-être le succès paradoxal en librairie de l'ouvrage à l'index de la communauté scientifique.

(il faut ici rappeler que Xavier Bertrand a aussi signé, pour l'UMP français, en 2009, un protocole avec le Parti communiste. Et il ne serait pas raisonnable de supposer que le principe d'une alliance avec Pékin se noue sans un minimum de communauté idéologique (36). C'est pourquoi se forment aussi en Chine cadres, techniciens, journalistes et de plus en plus d'étudiants africains.

La résultante de tout ce déploiement diplomatique, qui interpelle même la toute puissante Amérique (37) et l'Occident dans son ensemble (38), n'est pas seulement la garantie d'accès pour la Chine au marché et aux matières premières du continent. Le pays se constitue bien plus un capital politique en Afrique à usage international. Car autant de pays peuvent aussi être autant de voix à l'Organisation des Nations Unies (ONU), à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au Conseil des droits de l'homme, etc. Il suffit à cet effet de citer l'influence chinoise sur les Etats africains concernant la question du Tibet, notamment autour de 2008. Et parce qu'elle retrouve suffisamment confiance pour se projeter, aspire à la renaissance et à la puissance globale sinon à la superpuissance – ayant auparavant dominé le monde avant de céder sous la dynastie impériale des Qing à l'expansion occidentale –, la Chine se ménage aussi des options de *hard power* sur le continent.

Leviers de hard power chinois en Afrique

Fût-elle le prolongement de la politique par d'autres moyens (Carl von Clausewitz, *De la guerre*), la guerre ne peut être comptée au titre du *soft power* de la diplomatie, encore que la Chine défende officiellement – constante des nations avant l'établissement de leur puissance – le

(36) On critique ainsi certains pays d'Europe, notamment centrale, accusés de faire le jeu de l'autoritarisme chinois. Cf. A. DASTAKIAN, « L'Europe, continent des idiots utiles... », *Marianne*, 28 sept.-4 oct. 2018, pp. 55-56.

(37) Cf. en ce sens l'audition par le Sénat de l'ambassadeur David H. Shinn (qui fut en poste en Ethiopie et au Burkina Faso), fin connaisseur, s'il en est, des relations sino-africaines (cf. le site Internet davidshinn.blogspot.fr) : « China's growing role in Africa: implications for US policy », Hearing Held by Senate Committee on Foreign Relations, Subcommittee on African Affairs, Dirksen Senate, Office Building, 1^{er} nov. 2011. Aussi a-t-il été adopté le BUILD Act (2018) et sa nouvelle agence d'aide au développement, l'IDFC (International Development Finance Corporation), que sénateurs démocrates et républicains ont collectivement applaudis le 6 octobre 2018 comme pouvant efficacement contrer l'influence chinoise en Afrique (l'USAID continuant d'y opérer par ailleurs). Cf. aussi D. THOMPSON, « China's emerging interests in Africa: opportunities and challenges for Africa and the United States », *Africa Notes* (Cornell University), été 2007, pp. 4-8. Pour l'essentiel, les Etats-Unis sont présents en Afrique de longue date. Cf. F. G. KPOHAZOUNDE, « La politique étrangère des Etats-Unis en Afrique sub-saharienne depuis 1960 », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 637-658.

(38) Cf. entre autres C. MEYER, *L'Occident face à la renaissance de la Chine : défis économiques, géopolitiques et culturels*, Odile Jacob, Paris, 2018, 331 p. ; « Dossier spécial : Quand la Chine nous avalera », *Marianne*, 28 sept.-4 oct. 2018. L'étude publiée par l'Institut français de relations internationales (IFRI) le 9 octobre 2018 expose encore plus clairement la méfiance et même l'hostilité de certains Etats (Etats-Unis, Japon, Inde, etc.) face aux ambitions chinoises affichées : cf. A. EKMAN (dir.), *op. cit.*

principe de non-ingérence (39) dans les affaires intérieures africaines et que les « guerres chinoises » en Afrique, pour l'essentiel, paraissent s'épuiser dans le jeu parfois peu lisible des alliances de blocs pendant les indépendances et les mouvements de libération nationale (40). Une nation veut-elle néanmoins être une puissance mondiale – et la Chine, forte d'un passé glorieux, ne s'en cache pas – (41) qu'elle doive, entre autres, sécuriser ses sites d'approvisionnement et rester au moins sur la défensive en préparant la guerre, conformément à l'adage latin *si vis pacem para bellum*.

C'est ici que s'expriment toutes les théories de la géopolitique tant critiquée par le célèbre géographe américain Richard Hartshorne comme une pseudo-science, voire un poison intellectuel (42), compte tenu notamment de sa déclinaison allemande (Karl Haushofer et le déploiement de *Mein Kampf* par Adolf Hitler), dont les atrocités de la Seconde Guerre mondiale auraient pu se passer. On a par ailleurs longtemps discuté de la primauté entre *sea power* (Alfred Mahan, Walter Raleigh, etc.) et puissance terrestre (d'où les théories du Heartland de Halford Mackinder, du Rimland de Nicholas Spykman, etc.), mais, sur le seul fondement de l'histoire et de l'observation, il n'est pas possible d'en décider, puisque la défaite de la Ligue de Delos (Athènes), par exemple, le doit aussi bien à la peste d'Athènes et à l'aide perse qu'à la seule puissance spartiate de

(39) Revendiquer ou clamer la non-ingérence dans leurs affaires ou dans celles des autres semble purement une stratégie aussi vieille que les Etats pour s'assurer leur maturation et l'établissement de leur puissance. Car sitôt qu'un Etat acquiert suffisamment de l'assurance pour se projeter sans craindre grand-chose d'un autre ou de la collectivité des autres, jamais il ne se retient. La doctrine Monroe, rapportée à l'échelle de l'histoire (Rome, Grèce, etc.) n'a rien de nouveau, de sorte que, tenant d'abord les Européens à l'écart, les Etats-Unis se sont construits parfois même par la conquête des voisins et, après une telle étape, ils n'ont jamais cessé de se déployer dans le monde et de s'immiscer, certes plus ou moins ouvertement selon les époques et leurs intérêts, dans les affaires intérieures des autres. Des guerres barbaresques à l'invasion de l'Iraq ou à la guerre de Libye, etc., les interventions militaires américaines cumulent ainsi au moins 150 ans d'histoire, ce qui relativise l'isolationnisme américain dont on parle souvent. Cela dit, la Chine n'a rien d'exceptionnel qui garantisse qu'une fois sa (super)puissance (ré)établie, elle se retiendra d'influencer la marche des autres nations. Déjà, en Afrique, son ambassade à Harare (Zimbabwe) a dû communiquer avec vigueur pour nier tout lien avec le coup d'Etat militaire ayant emporté le président Robert Mugabe en novembre 2017.

(40) L. ABEGUNRIN, « Soviet and Chinese military involvement in Southern Africa », *Current Bibliography in African Affairs*, 1983-1984, vol. XVI, n°3, pp. 195-206 ; D. H. SHINN / J. EISENMAN, *China and Africa: a Century of Engagement*, University of Pennsylvania Press, 2012, 544 p.

(41) J.-L. DOMENACH, « La Chine veut être première puissance économique, puis politique », *Marianne*, 28 sept.-4 oct. 2018, pp. 64-65.

(42) R. HARTSHORNE, « The nature of Geography: a critical survey of current thought in the light of the past », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. XXIX, n°3, 1939, pp. 173-412 (rééditions multiples jusque dans les années 2000), et *Perspective on the Nature of Geography*, Rand McNally & Company, Chicago, 1959, 201 p. Cf. K. DODDS, « Cold War geopolitics », in J. AGNEW / K. MITCHELL / G. TOAL, *A Companion to Political Geography*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003, notamment pp. 210-211. L'un des critiques célèbres de Hartshorne fut sans conteste Fred K. Schaefer, mais, étant prématurément décédé, ses travaux inachevés ou leur publication posthume n'ont pu faire l'objet d'une réfutation contradictoire constructive de la part de Harshorne. Cf. F. K. SCHAEFER, « Exceptionalism in Geography : a methodological examination », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. XLIII, n°3, 1953, pp. 226-249 ? et les deux manuscrits inachevés, *Political Geography et The Nature of Geography*.

la Ligue du Péloponnèse (*cf.* Thucydide ou Xénophon) (43), tout comme l'effondrement de l'Empire britannique est le résultat de causes multiples sinon complexes, tout empire périssant par ailleurs (44). Aussi Mackinder n'a-t-il pas en réalité tranché, considérant au contraire que la « *mobilité à la surface de l'océan est la rivale naturelle de la mobilité [...] au cœur du continent* » (*Le pivot géographique de l'Histoire*, 1904). En tout état de cause, les déterminants de la puissance stratégique d'un Etat ne peuvent pas être axés sur une seule variable, de sorte qu'à l'heure notamment des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), une vraie puissance doit être plus qu'amphibie.

A cet effet, les multiples intérêts économiques de la Chine en Afrique la poussent d'une part, en droite ligne de la théorie du *sea power*, à développer ses capacités navales (45), la circulation et la sécurité maritimes étant essentielles au commerce et à la prospérité : « *Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même* » (Walter Raleigh – conception similaire dans la théorie du *sea power* d'Alfred Mahan). Et on sait avec quelle régularité, à un moment donné, les intérêts chinois avaient été menacés, notamment par la piraterie, dans les eaux et sur les côtes africaines, entraînant ainsi une coopération avec certaines missions européennes et américaines également concernées (mission Eunavfor Atalante, Combined Task Force 150 et 151, Operation Dawn of Gulf of Aden, etc.). La Chine donne désormais priorité au golfe d'Aden et au golfe de Guinée, tendance que les nouvelles routes de la soie, dont l'Afrique est partie intégrante, n'ont certainement pas de raison d'infléchir.

On sait d'autre part que, hors océan, les intérêts chinois en Afrique n'ont pas non plus de garanties absolues de sécurité (attaques terroristes en Algérie visant des ressortissants ou entreprises chinois ; évacuation d'urgence des ressortissants chinois de Libye consécutive à la guerre de 2011 ; etc.). Aussi la Chine a-t-elle songé – sans certes le clamer – à établir une base militaire à Djibouti (46) (première à l'étranger, les îles et espaces maritimes en Asie étant discutées et contestées), position géographique idéale d'entrée sur le continent, à l'intersection de la mer Rouge et du golfe d'Aden, dans la corne de l'Afrique. Ce n'est pas seulement qu'elle sert éventuellement de port de ravitaillement et de réparation de sa flotte

(43) Il existe une édition rassemblant notamment *Les Helléniques* (Xénophon) et *l'Histoire de la guerre du Péloponnèse* (Thucydide) : *Œuvres complètes de Thucydide et de Xénophon*, avec notices biographiques par J. A. C. Buchon, A. Desrez, Paris, 1836, 818 p.

(44) J.-B. DUROSELLE, *Tout empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1981, 357 p.

(45) J. R. HOLMES / T. YOSHIHARA, « Soft power at sea: Zheng He and Chinese maritime strategy », *US Naval Institute Proceedings*, vol. CXXXII, n°10, 2006, pp. 34-38.

(46) *Cf.* par exemple R. LABÉVIÈRE, « Djibouti, un port-monde entre océans et Méditerranée », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 755-770 ; J.-P. PANCRACIO, « Introduction » à la rubrique « Questions maritimes et navales », *Annuaire français de relations internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 753-754. Ce faisant, la Chine y trouve notamment les Etats-Unis et la France.

notamment commerciale. Elle peut aussi fonctionner comme point d'appui à des opérations d'urgence sur les côtes ou à l'intérieur du continent (Somalie, Libye, etc.), tout comme procèdent les bases militaires d'autres puissances rivales tels les Etats-Unis d'Amérique (Africom, Botswana, Burkina Faso, Ghana, etc.), la France (Côte-d'Ivoire, Gabon, Tchad, Mali, etc.), etc.

A la coopération militaire (formation, stages, etc.) s'ajoute l'armement chinois (Algérie, Angola, Cameroun, Ethiopie, Nigeria, Soudan, Zimbabwe, etc.), de sorte que ne passe plus inaperçue la « *China's growing security relationship with Africa* » (47). C'est en droite ligne de cela que semble inscrite l'implication de plus en plus forte de la Chine dans les opérations de maintien de la paix en Afrique (Soudan, Liberia, République démocratique du Congo, Côte-d'Ivoire, Sahara Occidental, Mali, etc.) (48) ou d'aide humanitaire en réponse aux catastrophes naturelles, ainsi du traitement de l'épidémie de maladie à virus Ebola (personnel chinois notamment au Liberia et en Sierra Leone).

Cela étant, l'Afrique, en tant qu'élément de l'« Ile Monde » (Halford Mackinder) reste centrale dans le jeu de nombre de puissances, la géopolitique elle-même fût-elle, à juste titre parfois, vilipendée (Richard Hartshorne). Aussi, à supposer que, comme le prétendent ses critiques, le Heartland et le pivot géographique de l'histoire de Mackinder n'existent pas – étant toute autre chose, « *le fondement géographique de l'Histoire universelle* » de Georg W. Friedrich Hegel, *La Raison dans l'Histoire* –, cet élément seul n'a pas d'incidence sur l'intérêt chinois pour le continent africain. Il en est de même du Rimland de Spykman, ses critiques étant aussi ceux de Mackinder (Donald W. Meinig, Saul B. Cohen, Jean Gottman, etc.). Et parce qu'on a déjà observé qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre *sea power* et puissance terrestre (Nicholas Spykman lui-même critiquant à la fois Alfred Mahan et Halford Mackinder), le fait que la Chine paraisse aujourd'hui la superpuissance du Rimland de Spykman (49) n'interpelle pas plus que le réarmement général en cours dans le monde (50), la remise en cause supposée du multilatéralisme (notamment par les Etats-

(47) Etude menée par D. H. SHINN (ex-ambassadeur américain au Burkina Faso et en Ethiopie, déjà présenté), Michigan State University, African Studies Program, East Lansing, Michigan, Elliott School of International Affairs, George Washington University, 28 janv. 2016.

(48) J.-P. CABESTAN, « China's involvement in Africa's security: the case of China's participation in the UN mission to stabilize Mali », *The China Quarterly*, 31 juil. 2018.

(49) Y. LACOSTE, « 'Le pivot géographique de l'histoire' : une lecture critique », *Hérodote*, n°146-147, 2012/3, pp. 139-158, notamment p. 158.

(50) Cf. notamment les derniers *Yearbooks* (« Armaments, disarmament and international security ») de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), qui insistent sur la détérioration, au cours surtout de la dernière décennie, de la sécurité mondiale, du fait entre autres de la reprise de la course aux armements (hausse générale des dépenses militaires, la Chine occupant désormais la deuxième place derrière les Etats-Unis d'Amérique). Cf. l'ensemble de la rubrique « Une nouvelle course aux armements » de l'*Annuaire français de relations internationales*, vol. XIX, 2018, pp. 247-324, sous la responsabilité d'Y. Boyer.

Unis d'Amérique) (51) et le réinvestissement militaire de l'Afrique (retour de la Russie en Libye, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo – reprise en 2018 de la convention militaire de 1999 – ; coopération militaire avec le Burkina Faso, le Rwanda, etc.) (52). Car, en tant parfois que lieu d'exercice de la puissance des *global players*, il n'est pas exclu que le continent africain, par la présence continue de la Chine – actuellement alliée par ailleurs de la Russie, même en dehors des BRICS –, devienne le théâtre du pendant des guerres de l'Opium, celles-ci étant la première confrontation entre l'Occident et la Chine de la dernière dynastie impériale des Qing – correspondant, pour l'observation, à une période de déclin général englobant l'expansion coloniale occidentale.

* *
*

Evgueni Korendiasov, le directeur des études russo-africaines, a confié ceci à l'Académie des Sciences de Russie, « *Il y aura une bataille pour l'Afrique* » (53), traduction actuelle, s'il en est, de l'essai d'avertissement à succès d'Alain Peyrefitte, *Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera* (54). Mackinder ne négligeait déjà pas de faire dans les précisions de détails d'un « *péril jaune* », prétendant que « *si les Chinois parvenaient [...] à renverser l'empire russe et à occuper son territoire, ils pourraient constituer le péril jaune menaçant la liberté du monde pour la seule raison qu'ils ajouteraient une façade océanique aux ressources du Grand Continent* » (*Le Pivot géographique de l'histoire*, 1904). Certes, dans un cas, il y eut plusieurs annonces non convaincantes de l'« *éveil chinois* ». Dans l'autre et par rapport au contexte actuel, changent non seulement la géographie mais aussi les acteurs, l'Afrique n'étant pas la Russie, tout comme cette dernière n'est pas ou n'est plus la rivale désignée de la Chine. Néanmoins, que, à la fois par l'effacement progressif de Taiwan et le déploiement chinois subséquent, soit désormais venu ou non le moment

(51) Le discours du président Donald Trump à la 73^e Assemblée générale des Nations Unies (25 septembre 2018), suivi de son boycott du Forum sur la paix de Paris (novembre 2018), mais précédé de peu par les mises en garde et les incantations de son administration contre la Cour pénale internationale (CPI) et ses juges pris individuellement (menaces de sanctions contre leurs intérêts aux Etats-Unis), ne fait qu'incarner de plus en plus l'« *America first* » que les critiques redoutent d'être l'« *America only* » ou l'« *America alone* », vu déjà par exemple le retrait de l'Accord de Paris sur le climat (2015), de l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (2015), de l'UNESCO, du Conseil des droits de l'homme, etc. Aussi, nombre de délégations à la 73^e Assemblée générale des Nations Unies ont-elles réinsisté sur la nécessité du multilatéralisme, la France et le Canada notamment se positionnant par ailleurs comme sa référence ou ses défenseurs attitrés (fut-il question d'un « *multilatéralisme fort* »). Quoique l'unilatéralisme ou l'isolationnisme sélectif américain – paradoxalement compatible en effet avec un certain interventionnisme – ne soit pas nouveau, la Communauté internationale dans son ensemble nourrit sans doute l'espoir que la vivacité de son expression actuelle ne soit que la parenthèse d'une présidence Trump improbable ou inattendue – ce qui n'a rien de rassurant.

(52) Sur cet ensemble, cf. entre autres B. LUGAN, « Dossier : quelle stratégie poursuivent les Russes en Afrique – La Russie en Afrique », *Afrique réelle*, n°106, oct.2018, notamment pp. 1 et 7-18.

(53) *Ibid.*, p. 1.

(54) Fayard, Paris, 1973 (édition mise à jour, 1980), 504 p.

d'éveil tant prophétisé, ne semble pas avoir d'incidence sur les enjeux de la présence continue de la Chine en Afrique, dût-on seulement se remettre à la longue durée de l'histoire et considérer, à l'étape, toute prédiction catégorique comme relevant purement de l'aventure.